



« Totus Tuus »

## La Communauté des Fils de Marie

626, route du Sanctuaire, Lac-Etchemin, Québec, CANADA, G0R 1S0  
téléphone & télécopieur: (418) 625-3350 ou (418) 625-3334  
courriel: offmericroy@sympatico.ca

**Prot. n. 7/2005**

19 mai 2005

Son Excellence Mgr Paul-André Durocher  
Évêque du diocèse Alexandria-Cornwall  
220, chemin Montréal  
C.P. 1388  
Cornwall, Ontario K6H 5V4

Excellence,

Depuis près de dix ans, nous oeuvrons au diocèse, soit dans un ministère stable ou de remplacement, soit dans les paroisses, les écoles, tant du côté anglophone que du côté francophone. Cela a toujours été pour chacun une expérience enrichissante. Nous sommes par contre attristés aujourd'hui qu'une fois de plus l'Église cette fois-ci par vous, rejette ce que Dieu veut lui donner: l'Oeuvre de la *Communauté de la Dame de tous les Peuples* et tout le mystère d'Amour qui s'y rattache.

Par la présente, et tel qu'il a été demandé, nous venons aujourd'hui donner suite à la rencontre du lundi 16 mai dernier au cours de laquelle vous nous avez présenté un *Engagement de fidélité à la doctrine de l'Église catholique* à signer; sans quoi l'entente, entre le diocèse d'Alexandria-Cornwall et les Fils de Marie ne pourrait être renouvelée et aucun ministère nous être confié.


Comme nous vous l'avons dit à plusieurs reprises, dans le ministère confié aux Fils de Marie par le diocèse, **nous avons toujours enseigné, prêché et observé tous les enseignements et prescriptions de l'Église catholique sans en rejeter un seul.** Les paroissiens qui nous ont entendus pourraient facilement en témoigner, comme ils l'ont d'ailleurs déjà fait dans le passé. De plus, les hypothèses de Marc Bosquart n'ont jamais fait partie de notre enseignement dans ce même ministère, comme vous étiez, Monseigneur, forcé de l'admettre vous-même au cours de la discussion.

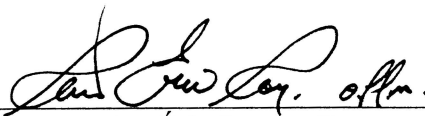
D'autre part, il nous est absolument impossible de rejeter ou de renier le mystère de l'expérience mystique de notre Fondatrice qui, devant nous, se réalise depuis plusieurs années et même encore actuellement. C'est un héritage précieux que nous avons

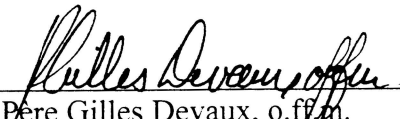
reçu et, **en conscience**, nous n'avons d'autres choix que de continuer à témoigner, devant vous et devant toute l'Église, de l'**authenticité de cette expérience mystique**. En effet, nous engager à signer quoi que ce soit, qui pourrait mettre des limites à la possibilité de l'action de Dieu et à la réalisation de son plan d'amour, est pour nous inconcevable.

Nous acceptons donc le fait que, le 30 juin prochain, vous ne vouliez pas renouveler d'entente avec les Fils de Marie, c'est votre droit. Aussi, nous vous prions de prendre note, par la présente, que nous cesserons le ministère confié dans le diocèse et quitterons les presbytères des paroisses Sainte-Marguerite-d'Écosse et Saint-Félix-de-Valois au plus tard à cette même date du 30 juin 2005. Quant à nous, nous restons pleinement sereins et mettons notre confiance en Dieu-Trinité et Marie-Immaculée!

Puisse, aujourd'hui et pour toujours, Marie-Immaculée, notre Mère, régner en nos coeurs, afin de voir un jour triompher Son Coeur, comme Elle l'a promis!

  
 Père Luc Beaudette, o. ff. m.  
 Supérieur local

  
 Père Éric Roy, o. ff. m.  
 Supérieur général

  
 Père Gilles Devaux, o. ff. m.

  
 Père Daniel Gauthier, o. ff. m.

c.c. à qui de droit